

*PROJET PÉDAGOGIQUE des Mercredis et
des Vacances Scolaires de Septembre 2024 à
Juillet 2025*



ALSH St Gervais

9 rue Aramis Legrand

86230 ST GERVAIS LES TROIS CLOCHERS

07.88.71.41.97

stgervaisalsh@gmail.com



SOMMAIRE

1. L'ORGANISATEUR	3
2. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES	4
3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET SON FONCTIONNEMENT	6
a. CAPACITÉ D'ACCUEIL	6
b. JOURNÉE TYPE	7
c. LA STRUCTURE	10
d. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	14
e. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	16
f. LES RÈGLES DE VIE	18
g. LE TRANSPORT	18
h. LA COMMUNICATION	18
i. LES PARTENAIRES	18
4. ÉVALUATION ET FORMATION	
a. FORMATION DE L'ÉQUIPE	19
b. EVALUATION AUPRÈS DES ENFANTS	20

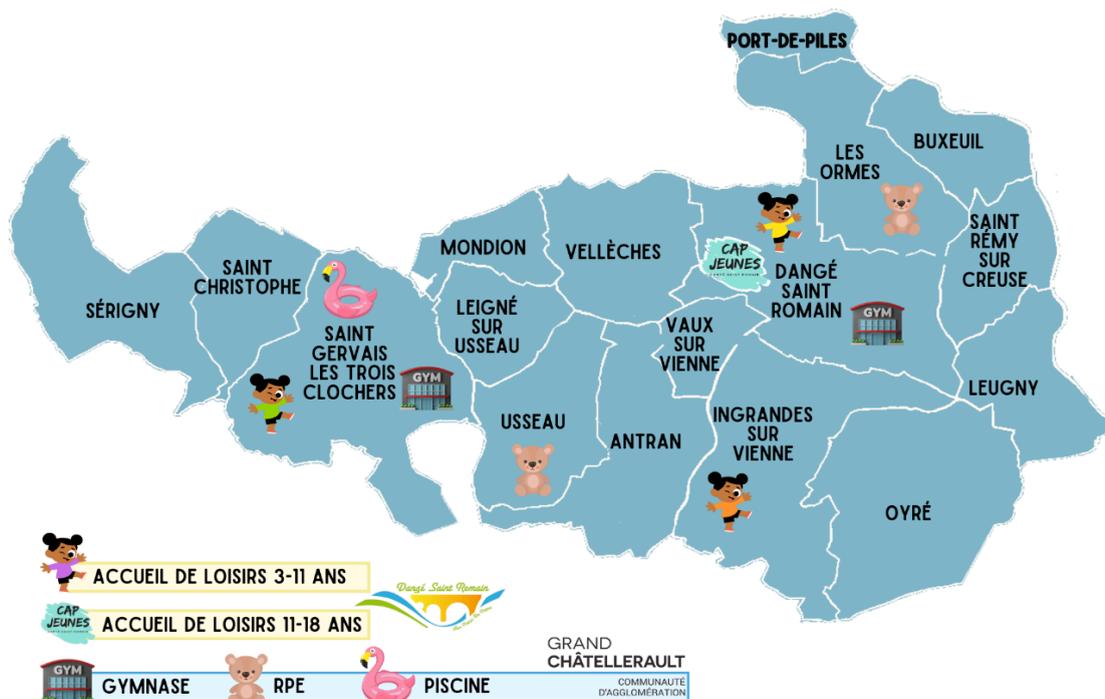


1. L'ORGANISATEUR

La commune de Dangé-Saint-Romain est située au nord du département de la Vienne, à la limite de l'Indre et Loire.

De fin 2012 à fin 2016, elle a fait partie de la Communauté de Communes "Les Portes du Poitou", qui comprenait 17 communes rurales et périurbaines. Depuis le 01 janvier 2017, la commune de Dangé St Romain a intégré la Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut. Suite à la non-reprise par la CAPC de la compétence enfance-jeunesse - Alsh, elle a accepté, par délibération du 20/10/2016, d'exercer cette compétence pour les communes de l'ex-territoire des Portes du Poitou.

Elle comprend les communes de : ANTRAN, BUXEUIL, DANGÉ-SAINT-ROMAIN, INGRANDES-SUR-VIENNE, LEIGNÉ-SUR-USSEAU, LES ORMES, LEUGNY, MONDION, OYRE, PORT DE PILES, SAINT CHRISTOPHE, SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS, SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE, USSEAU, SÉRIGNY, VAUX-SUR-VIENNE, et VELLÈCHES.



Depuis le 26 juin 2017, une convention de partenariat financier entre la commune de Dangé-Saint-Romain et la Communauté de communes Touraine Val de Vienne a été établie. Certaines communes membres de la Communauté de Communes Val de Touraine (Antogny le Tillac, Jaulnay, notamment) sont désormais conventionnées.



Les familles sont facturées au même tarif que les communes de notre territoire et la communauté de communes Touraine Val de Vienne rembourse la différence en fin d'année.

Pour les enfants inscrits aux écoles du SIVOS Vallée de la Veude résidents à Sossay et Sérigny, il a été décidé de permettre aux familles de bénéficier du tarif communes conventionnées.

La commune de Dangé-Saint-Romain exerce de plein droit la compétence Enfance Jeunesse, en lien avec un comité de pilotage intercommunal dans les domaines suivants :

- o **Organisation et gestion d'accueil et d'animations pour les enfants de 3 à 18 ans :**
 - o Des accueils extrascolaires durant les vacances scolaires
 - o Des accueils périscolaires les mercredis et vendredis

- o **Soutien aux associations, en particulier à l'Association des Jeunes d'Ici (AJI) dans le cadre d'un conventionnement avec le comité de pilotage.**

2. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Le projet éducatif:

Consciente de l'importance de la place des jeunes dans la vie locale, la commune a mis en place un comité de pilotage composé de référents des communes de l'ex-communauté de communes.

En concertation avec les acteurs jeunesse, elle a élaboré un nouveau projet éducatif et y a édicté les intentions éducatives qu'elle souhaite voir développer sur son territoire. Le Projet Éducatif repose ainsi sur 7 grands principes :

- Développer l'autonomie des enfants et des jeunes dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge.
- Favoriser la tolérance, la solidarité, l'expression et développer le respect de soi et des autres.
- Favoriser les échanges intergénérationnels.
- Rendre l'Enfant et/ou l'Adolescent citoyen par l'apprentissage, l'expérimentation.

- Favoriser et accompagner l'accès au plus grand nombre aux activités culturelles, physiques et de loisirs.
- Permettre à l'Enfant d'être au cœur du projet (besoin, rythme, envie ...).
- Découvrir et utiliser les ressources du territoire en favorisant sa découverte.

Le Projet Éducatif s'inscrit dans une phase de développement autour de 3 axes :

- Offrir des accueils accessibles à tous avec une politique tarifaire adaptée.
- Accueillir les enfants de 3 à 18 ans,
- Être au plus proche de la population par la mise en place de transport.

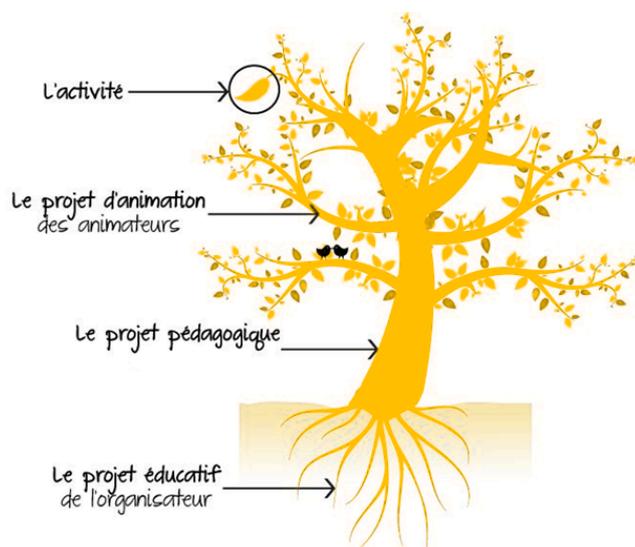
Le projet pédagogique:

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sous conditions de fonctionnement de l'accueil de loisirs et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif. Il traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné. Il annonce la manière dont on souhaite accueillir l'enfant et le jeune.

Il est rédigé par le Directeur en concertation avec les animateurs. Il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un séjour donné, à une période donnée à une équipe donnée.



3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON FONCTIONNEMENT

a. CAPACITÉ D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers se situe au 9 rue Aramis LEGRAND. Afin d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans, la commune de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers met à disposition des locaux partagés avec l'équipe enseignante de l'école maternelle.

Sa capacité d'accueil est limitée à 12 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans. L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi de 7h00 à 19h00 et toutes les vacances scolaires. Le nombre d'enfants de 6 à 11 ans peut évoluer si le nombre d'encadrants est suffisant (jusqu'à 36) et en le validant sur TAM.

Les familles inscrivent les enfants préalablement via un lien google Forms sur le site de la mairie. Durant les MERCREDIS, les enfants sont inscrits à la journée, la demie-journée avec ou sans repas. Pour les vacances, la journée complète est demandée (sauf RDV médicaux ou exceptions).

Une thématique est définie par période de mercredis et pour chaque vacances. En ce début d'année scolaire, "BOUGER, PARTAGER, TOUS ENSEMBLE" a été décidé par l'équipe d'animation pour les mercredis. Une rencontre avec l'EHPAD de ST GERVAIS est programmée début octobre puis en novembre et en décembre. Pour Janvier, LA MAISONNÉE nous accueillera dans leurs locaux pour UN atelier cuisine et des jeux musicaux.

Nous accueillons les enfants en 3 groupes: 3-5 ans (petite section à grande section maternelle), 6-7 ans (CP au CE1) et 8-11 ans (CE2 au CM2). Chaque animateur présente une activité différente afin de laisser le choix aux enfants de se diriger vers celle qu'il préfère. Cela permet également de réguler le groupe et de faciliter l'organisation de l'activité. Les animations proposées sont adaptées aux rythmes et aux besoins de chaque enfant.

Les enfants en situation de handicap sont accueillis après rencontres avec la famille et le référent Handicap de la CAF. Celles-ci permettent d'avoir un maximum d'informations : ses besoins spécifiques, son niveau d'autonomie, ses particularités, ses moyens de communications sans oublier ses attentes et ses centres d'intérêts... Un animateur supplémentaire est engagé pour le soutien de cet ou ses enfants présents à l'accueil de loisirs.

b. JOURNÉE TYPE

Les parents peuvent déposer leurs enfants de 7h à 9h30. De 9h30 à 11h45, chaque enfant retrouve son groupe et participe aux activités. Ensuite vient le déjeuner au réfectoire de l'école primaire. Les mercredis, les animateurs mangent avec leurs groupes. Durant les vacances, l'équipe d'animation déjeune ensemble les mardis et jeudis afin de pouvoir communiquer plus facilement, tout en s'occupant des enfants.



Pour la sieste, une salle adaptée peut accueillir jusqu'à 12 enfants. Ils sont couchés vers 13h30 pour un réveil aux alentours de 15h30. Les lits sont mis en place après avoir rangé ceux du temps scolaire et vice versa en fin de période de vacances et chaque mercredi soir.



Pour les enfants qui ne dorment pas, ils sont encadrés par un animateur qui leur propose une activité après 1 petite demi-heure de repos allongé (maximum et si pas de chahut).

Après le déjeuner, les enfants de 6 à 11 ans ont le choix de rester dans le dojo pour jouer ou d'aller en récréation dans la cour de l'école maternelle avec trottinettes, vélos, bacs à sable, ballons....



De 14h à 14h30, un temps calme est demandé pour ce groupe. Il est proposé des temps de pause sur tapis de sol, des massages, des coloriages...

De 14h30 à 16h15, de nouvelles activités sont mises en place. Il peut s'agir de la continuité du matin ou d'autres animations (balades aux parcs, jeux collectifs...) sans oublier le rangement.



De 16h15 à 17h, le goûter est proposé aux enfants sur une table en autonomie. Chacun vient se servir en respectant les quantités désignées et leurs goûts. Ils nous aident également au rangement. Un bilan ludique de la journée est demandé.

À partir de 17h, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants pour communiquer avec l'équipe d'animation. Un temps libre avec jeux extérieurs et/ou intérieurs est mis en place.

Les animateurs arrivent de manière échelonnée toutes les demi-heures entre 7h et 9h et débauchent de manière échelonnée entre 17h et 19h. Durant les vacances, 2 animateurs sont prévus à l'ouverture et à la fermeture car ils sont plus nombreux.

Une réunion de préparation est définie le mardi matin, veille du premier mercredi de chaque période afin de permettre de se connaître, de définir les objectifs, les activités. Nous nous retrouvons à l'étage de la Médiathèque de la commune, gentiment mis à notre disposition. Pour l'organisation des petites vacances, l'équipe d'animation se retrouve un samedi de 8h30 à 17h30 dans le hall de l'école maternelle. En plus des temps définis ci-dessus, des exemples de créations manuelles sont fabriqués, des fiches de jeux sont imprimées...C'est aussi un moment commun à toute l'équipe qui va travailler ensemble. Un bilan de début et fin de séance permet de connaître les motivations et les besoins des animateurs et d'en tenir compte. Des temps forts sont définis tous ensemble ainsi que les objectifs des activités.

THEME Halloween (6-7 ans) - Fête Halloween

Planning de la Semaine 6

jeudi 28 octobre	mardi 29 octobre	mercredi 30 octobre	jeudi 31 octobre
<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - apporter les costumes des personnages - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner)
<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner)
<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner) 	<ul style="list-style-type: none"> - faire un grand tableau (dessiner)

Féerie



Journée type Mercredi et Vacances :

Accueil	7h00 - 9h30	Accueil échelonné des enfants et temps avec les parents demandeurs - jeux libres animés -
Matin	9h30 - 12h30	Activités en salles (extérieures-sportives-rangement...) DOJO 9h30-10h30 pour 3-5 ans + 10h30-11h45 pour 6-11 ans
Midi	12h00 - 13h15	Repas partagés entre toutes les tranches d'âges et les animateurs + 1 jour/2 ensemble à la même table pour les vacances
Après-midi	13h15 - 16h00	Temps libre - Sieste /Temps calme - temps extérieur - activités - rangement
Goûter	16h00 - 17h00	Préparation du goûter tous ensemble ou en groupe en fonction du planning - bilan de journée et axes d'amélioration
Accueil du soir	17h00 - 19h00	Retour aux parents - jeux libres animés

c. LA STRUCTURE

Certains espaces prédéfinis sont transformés pour adapter les lieux aux besoins de l'ALSH.

La cour extérieure :

Les structures extérieures sont prêtées par l'école maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans. Les trotteurs sont mis à disposition pour les enfants de 3 ans de petite section uniquement. Les bacs à sable sont accessibles à tous les enfants. Des trottinettes et vélos ont été donnés par le périscolaire de DANGÉ ST ROMAIN et de nouvelles trottinettes ont été achetées ainsi que des seaux, pelles et brouettes.

Une cabane métallique a été montée par la municipalité de ST GERVAIS afin de pouvoir stocker différents matériels et jeux extérieurs.



- Le hall d'entrée :

Un espace nous est dédié pour le rangement de notre matériel pédagogique (jouets, matériel d'activités et de pédagogie, produits entretien...).



- La Salle des 3-5 ans pour les activités:

Cette pièce est une bibliothèque, préparée pour accueillir les moins de 6 ans. Le réaménagement réfléchi avec la PMI permet d'accueillir 12 enfants dans de bonnes conditions. Une subvention exceptionnelle de la SDJES86 a permis l'achat de mobiliers adaptés. Un espace de projection est également installé pour tous. Les enfants de 6 à 11 ans peuvent venir pour lire en petits groupes ou en individuel. Il nous manquerait un espace fermé dans une des armoires afin de pouvoir stocker livres, puzzles, jouets spécifiques des plus petits au lieu qu'ils soient mélangés sur les étagères et obligés d'être manipulés chaque mercredis et vacances.

Nous avons la possibilité de nous servir de certains matériels de motricité prêtés mais seulement pour les 3-5 ans et en intérieur.



- Les salles des 6-11 ans pour les activités:

Les enfants sont dispersés dans le Hall et dans la salle de motricité réaménagés durant notre présence pour les accueillir. Nous avons également accès au DOJO où du matériel est mis à notre disposition.



- La cantine élémentaire :

Deux petites tables nous sont mises à disposition pour le repas des enfants de maternelle. Pour les plus grands et l'équipe d'animation, les tables des primaires sont occupées.

- Les toilettes :

Nous avons accès aux toilettes près du hall d'entrée et près de la cantine. Les toilettes à côté du dortoir sont devenues accessibles uniquement aux moins de 6 ans avec une douche en cas d'accidents 🦿

- La salle de sieste :

Cette pièce est le dortoir de l'école maternelle. Nous poussons les lits déjà en place afin d'installer ceux réservés à l'accueil de loisirs. Une photo de la pièce nous permettra de tout remettre en place après notre passage.



- Le dojo :

Le matériel sportif de l'école élémentaire est prêté afin de proposer divers jeux et parcours de motricité. Nous y accueillons les enfants pour des jeux collectifs mais aussi pour des temps calmes et des temps libres en cas d'intempéries extérieures.

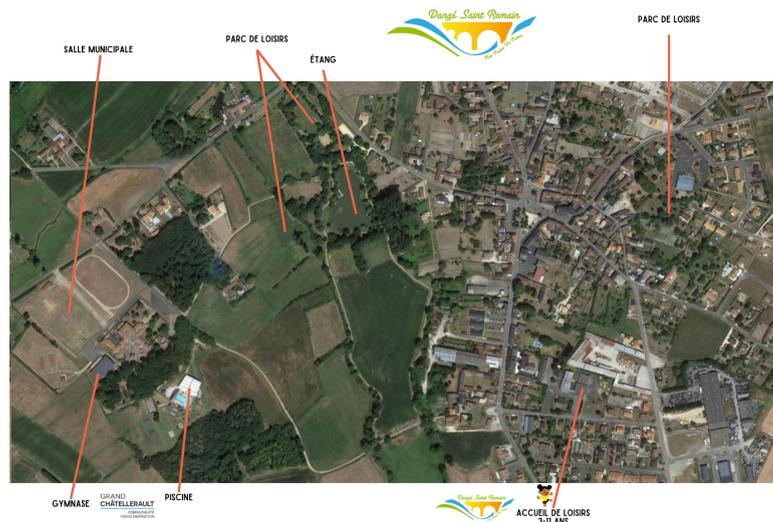


- Un espace administratif et une salle pour les animateurs:

Le bureau des enseignants et une partie du réfectoire des maternelles nous sont également mis à disposition pour offrir aux animateurs un espace de repos lors de leurs pauses. Nous pouvons également proposer des ateliers cuisine dans ce dernier espace.

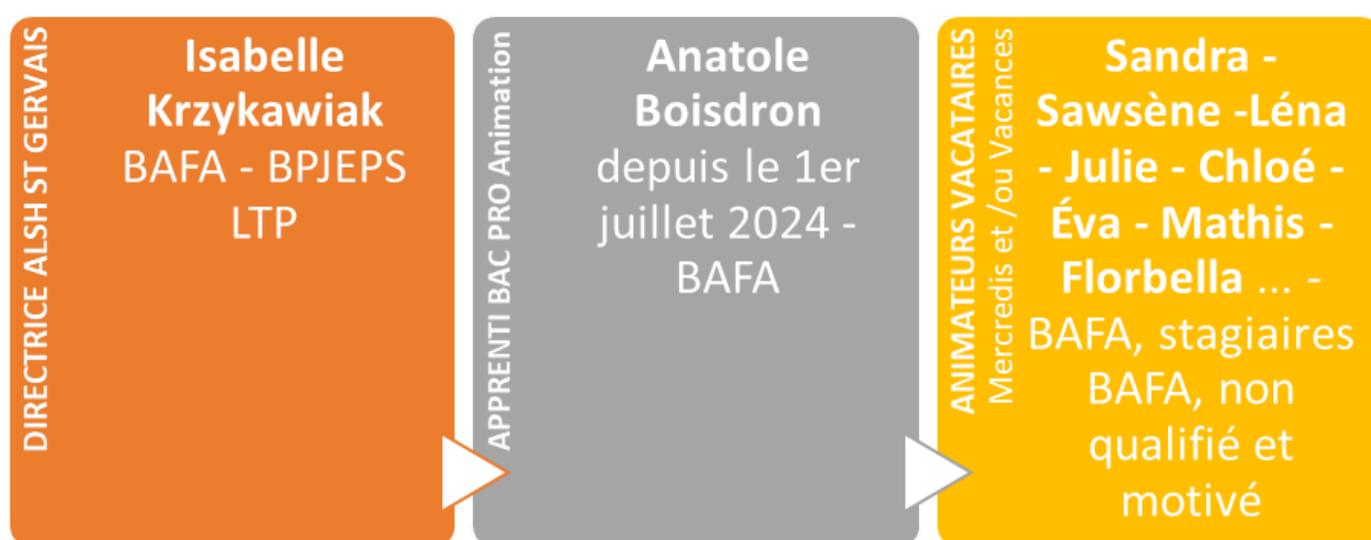
L'accueil de loisirs est ouvert TOUS LES MERCREDIS de l'année scolaire ainsi que durant toutes les vacances à l'exception des 2 dernières semaines d'Août. Ce temps permet à la municipalité de procéder au grand nettoyage de l'école maternelle.

Le territoire de la commune nous permet également d'offrir un large choix de sorties pour pratiquer des activités ludiques et pédagogiques avec le centre aquatique à proximité, le plan d'eau de Battreau avec son grand parc et ses jeux pour enfants, ainsi qu'une médiathèque en plein centre-ville.



d. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Afin de respecter la capacité d'accueil et la réglementation, l'équipe pédagogique sera composée d'un directeur et de 4 animateurs les mercredis voir un supplémentaire suivant les effectifs et/ou accueil d'enfant en situation de handicap. Durant les vacances, l'équipe peut être constituée de 7 personnes et plus si la présence d'enfants continue d'augmenter.



Le rôle du directeur:

Il est garant des orientations définies dans le Projet Éducatif et Pédagogique.

Il est responsable au regard de la loi et veillera donc à la bonne application des règles de sécurité, d'hygiène et de moralité.

Il représente l'institution auprès des autorités et de la population extérieure.

Il anime l'équipe d'animation et en assure la formation.

Il coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet.

Il veille au suivi du projet pédagogique.

Il a un rôle formateur auprès de son équipe d'animation et assure le suivi des animateurs stagiaires.

Le rôle de l'équipe d'animation:

Elle assure la sécurité physique et morale des mineurs

Elle participe à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et dans le respect du cadre réglementaire.

Les animateurs veilleront à établir une relation de qualité avec le public.

Ils participent à l'accueil, la communication et au bon déroulement du fonctionnement de la structure.

Ils proposent et animent des activités et des projets de qualité en lien avec les orientations pédagogiques de la structure et encadrent les enfants.

L'ASSISTANT SANITAIRE :

Il s'agit de la directrice de la structure car elle est titulaire du PSC1 et du SST. L'équipe pédagogique entière veille au bien-être physique et psychologique du public par des actions de prévention dans tous les domaines de la vie collective (rythme de vie, repas, préparation des activités ...). C'est le directeur en fonction qui réalise les soins élémentaires, administre les traitements prescrits par le médecin local ou traitant. L'équipe complète doit faire preuve d'une responsabilité maximale et est soumise au respect du secret professionnel.

LES INTERVENANTS :

Ils doivent adhérer au projet pédagogique et travailler en parfaite harmonie avec les orientations pédagogiques de ce dernier. Ils assurent la sécurité physique et morale des jeunes, particulièrement au cours de leurs activités.



CANTINE / MÉNAGE

La municipalité de ST GERVAIS LES TROIS CLOCHERS met à disposition les agents communaux. En cas de congés, nous faisons appel à l'entreprise Emploi Pluri Services de Dangé St Romain qui propose des agents suivant les différents postes: une aide cantinière de 10h à 15h et une aide ménagère de 18h à 20h durant les vacances.

e. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

<u>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</u>	<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<u>MOYENS/ACTIONS</u>
Inciter l'Enfant à être autonome et acteur de sa journée	Responsabiliser selon l'âge et laisser le choix	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la préparation, au rangement et au nettoyage durant les temps d'activités, de jeux, et de repas; - Se laver les mains en sortant des toilettes et après les activités et repas; - Mise en place de plusieurs pôles d'activités au choix
	Être force de proposition	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des temps de parole; - Prise en compte des envies, des idées et avis (aménagement, activités...)
	Aider à l'apprentissage de la vie quotidienne et en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser faire lors de l'habillage, des repas en apportant son assiette pour être servi, se mettre à la queue leu leu pour attendre son tour, être patient et persévérant
Respecter les autres et Vivre ensemble	Ouverture aux autres	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité de sorties au maximum afin de ne léser aucune famille; - Animateur supplémentaire en cas d'enfant en situation de handicap; - Adaptation des jeux, des activités et des temps
	Respecter le matériel et la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de matériaux de récupération; - Tri des déchets; - Limiter la consommation d'eau et de lumière; - Faire attention aux éléments de la nature
	Développer l'esprit de partage	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en place de jeux de collaboration; - Adapter des techniques d'animations favorisant l'échange et l'entraide; - Orienter les enfants à trouver un accord commun lors de disputes; - Partage de temps de repas entre les tranches d'âges et l'équipe d'animation (E-A, A-A, E-E tranches d'âge mélangées)

<u>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</u>	<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<u>MOYENS/ACTIONS</u>
Mettre l'Enfant au cœur du projet	Stimuler la curiosité, l'esprit créatif et l'imaginaire	<ul style="list-style-type: none"> -Inventer des jeux avec eux; -Avoir le droit d'être seul et de créer son monde imaginaire avec ses règles dans le respect des autres; -Proposer des sorties inaccessibles à certaines familles; car trop onéreuses, hors commune, pas dans les pensées (Karting, Game Parc, Laser, Youpi Mom...)
	Prendre en compte les besoins de l'enfant	<p>Pour les enfants de - de 6 ans:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faire un temps de sieste en fonction de l'âge et des besoins; -Procurer du bien-être avec des petits oreillers pour le lit, une bouillotte de graines de lin pour le réconfort, les maux de ventre et de tête -Avoir accès aux toilettes adaptés ainsi qu'une douche et une table à langer en cas de besoin <p>Pour tous les enfants:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Adaptation des temps au fil de la journée (Calme/dynamique, groupe/individuel,repas, hygiène...); -Création de groupes avec des salles dédiées -Aménagement de différents espaces (mobilier, décoration et thématiques, lecture, activité...); -Cacher ce qui peut mettre en danger les enfants qu'ils soient en situation de handicap ou autres (couteaux, cutters...) ainsi que le matériel onéreux que nous ne nous servons pas (photocopieuse, lave-vaisselle...); -Adapter des temps d'activités spécifiques pour intégrer les enfants en situation de handicap (jeux musicaux, parcours dojo..)
	Faire découvrir le territoire et sa culture	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre à tous les enfants d'aller aux séances de cinéma; -Prendre du temps pour partager des moments avec les enfants des autres accueils de loisirs du territoire ou autres (Bonneuil-Matours, La Roche Posay...); -Découvrir des communes et leurs histoires par le biais de l'application Terra Aventura

f. LES RÈGLES DE VIE

Les règles de vie sont organisées avec les enfants en début de période. Les enfants et l'équipe pédagogique construisent ensemble ces règles afin de permettre à chacun de connaître le cadre. Qu'est ce qui est possible, qu'est ce qui est interdit...

Les enfants et les familles ont signé un règlement intérieur lors de l'inscription.

g. LE TRANSPORT

Un transport en bus est prévu pour les enfants des communes environnantes (Leigné-sur-Usseau, Mondion, Saint-Christophe, Sérigny) seulement lors des vacances scolaires pour le moment pour des raisons de logistique et d'organisation. Les animateurs et la directrice seront amenés à effectuer les transports des enfants le matin et l'après-midi en minibus en cas de demande.

Les horaires sont disponibles en annexe du Règlement Intérieur.

h. LA COMMUNICATION

La communication est importante pour nos équipes et les outils sont multiples :

- Page internet sur site internet de la Mairie :
<https://www.dangesaintromain.fr/alshsaintgervais/>
- Inscription sur Google Forms
- Application Citykomi – Commune de Dangé-Saint-Romain
- Brochures et affiches dans les écoles
- Listing email parents – liens inscriptions / brochures
- Panneau de communications sur le portail toute la journée

i. LES PARTENAIRES

- Le Service Enfance Jeunesse de Dangé-Saint-Romain
- La SDJES
- La CAF
- La MSA
- La PMI
- Le Département
- Le Comité de Pilotage du Service avec les 17 communes de l'ex territoire des Portes du Poitou
- La Mairie de Saint Gervais les Trois Clochers

b. EVALUATION AUPRÈS DES ENFANTS

L'évaluation des jeunes permet de savoir si les objectifs pédagogiques ont été atteints et si les actions mises en place ont été concluantes avec les quelques critères suivants :

Les enfants seront capables de :

- Utiliser le matériel pédagogique en évitant le gaspillage, en toute sécurité, de le ranger avec ou sans aide de l'animateur
- Trier les déchets dans les différentes poubelles mises à disposition
- Choisir son activité, avec qui il veut jouer
- Être poli tout au long de la journée
- Respecter les autres en les écoutants, le matériel et la nature
- Appliquer les règles de vie
- Aider un autre enfant, savoir partager le matériel, ses connaissances
- Accepter les différences
- Communiquer dans la non-violence
- Avoir de l'imagination

L'écoute et l'observation sont de bons indicateurs (comportement des jeunes par exemple) pour savoir si l'activité a plu aux enfants ou non.

